

Crise sociale à Mayotte

l'État doit prendre ses responsabilités

Les dernières mobilisations sociales à Mayotte se sont heurtées au silence des gouvernements. Le mouvement social actuel à Mayotte est légitime !

Ce département fait l'objet d'un traitement particulier, discriminant où l'Etat ne joue pas son rôle et éloigne ce territoire de la République.

Les services publics sont dégradés (Education, Santé...), les dotations sont insuffisantes et leur répartition se fait de manière opaque.

L'abandon de l'Etat et le délitement des structures publiques, garantes de la justice sociale, génèrent pauvreté, insécurité et amplifient la dégradation du service au public et des conditions de travail des agents.

A ce titre, la Fédération SUD Collectivités territoriales condamne sans réserve l'attitude irresponsable et pro-colonialiste de l'Etat en s'associant à la douleur et la colère des mahorais.es

Mais ce mouvement social porte aussi des positions et revendications dont les dérives xénophobes sont totalement contraires aux valeurs portées par notre syndicalisme ouvrier, de transformation sociale, antiraciste et émancipateur. Pointer l'immigration comme principale responsable des problèmes mahorais est, à nos yeux, une erreur.

La Fédération SUD Collectivités Territoriales dénonce les revendications discriminatoires à l'encontre des populations comoriennes qui émaillent la plateforme. A Mayotte comme à Paris, penser que des effectifs supplémentaires de policiers et la création de milices, mesures 9 et 10 du plan Cazeneuve, pourraient résoudre les problèmes des populations et répondre aux urgences sociales, va à l'encontre des valeurs qui sont fondamentalement les nôtres.

La Fédération SUD Collectivités Territoriales revendique les mesures immédiates permettant aux services publics de remplir leurs missions en direction de l'ensemble de la population et que l'aménagement du territoire se fasse au mieux des besoins des habitants. Cela passe nécessairement par l'ouverture de classes, aux effectifs bas, de services sanitaires et sociaux... Cela passe enfin par des mesures contribuant à abolir le chômage, accroître le niveau de vie, à permettre la libre circulation entre les îles de l'archipel des Comores ou vers la métropole dans des conditions décentes.

Paris le 23 mars 2018